RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 19195
Numéro SIREN : 572 232 445
Nom ou dénomination : C.E.T. OMNIUM en abrégé CETOMNIUM

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2019 sous le numéro de dépôt 109529



20191095292018

DATE DEPOT : 14/10/2019

N° DE DEPOT : 109529

N° GESTION : 2012B19195

N° SIREN : 572232445

DENOMINATION : C.E.T. OMNIUM en abrégé CETOMNIUM

ADRESSE : 33 avenue du Maine - BP 27 75755 Paris cedex 15

MILLESIME : 2018

.

CETOmnium
33, avenue du Maine - BP 27
75755 PARIS CEDEX 15

R.C. PARIS B 572 232 445
SIRET : 572 232 445 00054

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels
17 OCT. 2019
Sous le N° : 5209 529

copie certifiée

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2019

ORDRE DU JOUR

1) Rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur les opérations et les comptes de l'exercice 2018.
2) Approbation de ces rapports et des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2018.
3) Affectation des résultats.
4) Rapport du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées par l'article 227.10 du Code de Commerce et approbation de ce rapport et des conventions qui y figurent.
5) Quitus divers au Président, aux membres du Conseil de Direction et au Commissaire aux Comptes.
6) Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
7) Pouvoirs en vue des formalités.

PROCES-VERBAL

L'An Deux Mille Dix Neuf,

Le 28 juin à 15 heures, Messieurs les Actionnaires de la Société CETOmnium, Société par actions simplifiée au capital de 623.322 €uros divisé en 4.074 actions de 153 €uros chacune, se sont réunis en Assemblée Ordinaire au Siège social 33, avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15 sur convocation faite par lettre adressée aux titulaires d'actions nominatives.

L'Assemblée procède à la constitution de son bureau dont la présidence revient à Monsieur François MARTINIER, Président du Conseil de direction, présent.

Madame François MARTINIER est désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire, le tout conformément aux statuts.

Il a été établi une liste de présence signée par tous les actionnaires présents. Cette liste certifiée conforme par les Membres du Bureau, demeurera annexée au présent procès-verbal.

Le Bureau étant ainsi constitué, Monsieur le Président constate que 3 actionnaires sont présents ou représentés et possèdent 3081 actions sur les 4.074 actions composant le capital social de la Société, soit plus du quart. L'Assemblée Générale peut en conséquence valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Un exemplaire des statuts,

- Les doubles des lettres adressées aux actionnaires et au Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence revêtue de la signature des Membres du Bureau,
- Les pouvoirs des actionnaires représentés,
- L'inventaire, le compte d'exploitation, le compte pertes et profits et le Bilan arrêté au 31 décembre 2018,
- Le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux Comptes,
- L'état des résultats financiers des cinq dernières années,
- Le texte des résolutions proposées par le Conseil de Direction.

Monsieur le Président déclare à l'Assemblée, qui lui en donne acte, que les renseignements relatifs à l'information des actionnaires prévus par les dispositions légales et réglementaires ont été tenus à sa disposition dans les conditions légales.

Monsieur le Président rappelle l'Ordre du Jour, puis il donne lecture du rapport du Président :

Après audition du rapport du Président, et lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte et donne la parole aux Actionnaires qui en font la demande.

Après divers commentaires, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions qui sont successivement adoptées.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil de direction et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve tels qu'ils lui sont présentés les comptes annuels de cet exercice se soldant par une perte de 342.153 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée par 3081 voix pour et 0 voix contre.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce, déclare approuver ledit rapport et les conventions qui y figurent.

Cette résolution est adoptée par 3081 voix pour et 0 voix contre.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne aux administrateurs en fonction pendant l'exercice 2018 quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Elle donne en outre, au Commissaire aux comptes, décharge de sa mission au titre de ce même exercice.

Cette résolution est adoptée par 3 081 voix pour et 0 voix contre.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L 'assemblée générale décide d'imputer la perte de l'exercice 2018 s'élevant à 342.153 € et après prélèvement complémentaire de la somme de 325.920 € sur les autres réserves de la manière suivante:

- Dividende aux actionnaires 325.920 € (soit 80 € par action)
- Imputation de la perte de l'exercice de 342.153 € sur le poste autres réserves, En conséquence, le poste autres réserves passera de 5.166.363 € à 4.498.290 € *indépendamment des réserves réglementés constantes à 2.023.755 €.*

Ce dividende est soumis au prélèvement libératoire de 30%, incluant les versements de la CSG et CRDS, préalablement à son versement sauf indication formelle des actionnaires en vue de les déclarer avec le revenu des personnes physiques.

L'assemblée générale décide que ce dividende sera mis en paiement d'ici un mois.
L'assemblée générale donne acte qu'il lui a été rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices avant prélèvement ou réfaction : au titre de 2015: 50 €/action et au titre de 2016: 50 €/ action pour les seules actions de l'O.I.F. apportées à la CETOmnium lors de la fusion absorption avec la C.E.T. qui n'avait quant à elle, procédé à aucune distribution au cours des trois exercices antérieurs ; au titre de 2017: CETOmnium a distribué 80 €/action.

Cette résolution est adoptée par 3091 voix pour et 0 voix contre.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale fixe à la somme de 4.000 € le montant global des jetons de présence à répartir également entre les membres du Conseil de Direction au titre de l'exercice 2018.

Cette résolution est adoptée par 3091 voix pour et 0 voix contre.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale renouvelle les mandats de la S.A. Audit et Conseil Union au titre de commissaire aux Comptes titulaire ainsi que le groupe Conseil Union au titre de Commissaire aux comptes suppléant.
Leurs mandats se poursuivront jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer les formalités de publicité légale.

Cette résolution est adoptée par 3081 voix pour et 0 voix contre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16H30.

De tout ce que dessus a été dressé par le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

copie conforme à l'original

CET Omnium
Siège Social :
33, avenue du Maine - BP 27
75755 PARIS CEDEX 15
R.C.S. Nanterre B 572 232 445

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ, PRÉSENTÉ A L'ASSEMBLÉE DU 28 juin 2019

Je vous ai réuni en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 suivant l'ordre du jour explicité dans l'avis de convocation.

Le présent rapport, les comptes annuels et les autres documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

I. SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2018

A) L'activité :

Les activités de vos diverses filiales dont votre société reste l'administratrice et qui sont évoquées ci-après se sont continuées.
SEBAIL Aménagement a débuté la construction du dernier bâtiment de la ZAC du Bois-Moussay ce qui permettra d'achever la ZAC commencée en 1990.
SEBAIL 28 a acquis une parcelle d'un hectare à Chartres en vue d'y construire un ensemble de logements : des études importantes ont été menées et la prolongation des études a reporté le lancement des travaux qui reste l'objectif actuel.
La Z.A. ABLIS Nord II est actuellement propriétaire de tous les terrains concernés par ses projets pour le compte de SEBAIL 78. Il convient de souligner l'accord de Monsieur le Préfet quant à l'Etude d'Impact que nous avons présentée pour cette opération et qui nous permet depuis peu, de vraiment avancer ce projet.
Il reste donc à finaliser la partie juridique du partenariat que nous avons noué avec un autre Aménageur de niveau national avec lequel nous poursuivons plus particulièrement les études de cette opération, et une question technique en liaison avec les services de l'Etat compte tenu des raccordements de voirie nationale.
Sur le plan des résultats financiers, il faut noter que la conjoncture boursière s'est complètement dégradée en entrainent une dévalorisation du portefeuille que nous n'escomptions point mais qui s'est quasiment résorbée au cours du premier semestre de cette année.

L'investissement à fin 2017, dépassait 3.815.000€ et hormis les délais d'attente des résultats de l'étude d'impact de cette Zone, l'essentiel des études est achevé : il est prévu que la commercialisation, pour laquelle nous avons déjà des prospects intéressés, pourra se conclure assez vite en fin 2019 pour la première partie de cette phase.

Sur le plan des résultats financiers, on peut noter que la conjoncture boursière s'est plutôt améliorée au profit de la valorisation du portefeuille placé principalement en bourse et dont les plus-values ont de faibles risques de diminuer.

B) Évènements importants survenus depuis la fin de l'exercice

Aucune opération, sortant de la gestion courante de la société, n'a été réalisée depuis la clôture de l'exercice.

C) **Activité en matière de recherche et développement** :

Nous restons attentifs à toutes les opportunités qui pourraient se présenter mais qui deviennent bien difficiles dans la conjoncture économique actuelle.

D) **Présentation des résultats et comptes sociaux**

a - **Comptes sociaux**

Les comptes que nous vous présentons ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent.

Nous allons maintenant comparer les chiffres de l'exercice 2018 avec ceux de l'exercice précédent.

En ce qui concerne le compte de résultat, le chiffre d'affaires de 494.037 € a été dégagé en 2018, contre un chiffre d'affaires de 491.038 € pour l'exercice précédent.

Les charges de personnel restent limitées.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 358.345 € contre 435.647 € en 2017 et comprend notamment les postes suivants :

« Autres achats et charges externes » :	108.892 €
« Impôts et taxes » :	72.628 €
« Charges de personnel » :	132.657 €

L'exercice 2018 a ainsi enregistré une perte de -342.153 € contre -28.681 € pour l'exercice précédent.

Nous pensons que vous voudrez bien approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et vous demandons de donner, en conséquence, quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice écoulé.

b - **Communication des charges somptuaires (C.G.I. art. 223 quater et 39-4)** - NEANT.

c - **Situation financière de la société à la clôture de l'exercice**

A la clôture de l'exercice, la société conserve une situation financière saine incluant plus de 22 M€ de valeur de placement et trésorerie qui sont destinés à nous permettre de saisir toute opportunité qui se présenterait et, notamment dans le domaine de l'aménagement foncier qui reste une piste sérieusement étudiée par votre conseil.

d - **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons d'approuver la détermination du résultat déficitaire de l'exercice et de l'affecter de la façon suivante :

- imputation de la perte de l'exercice de 342.153€
- Dividende aux actionnaires : 325.920€ (soit 80€ par action)
- Soit le montant total de 668.073€ au poste « Réserves » qui sera donc ramené à 4.498.290€ alors que les sommes portées en réserves réglementées restent figées au montant de 2.023.755€ inchangé.

e - **Rappel des dividendes distribués**

Exercice 2017 : 325.920€ (soit 80€ par action).

f - **Tableau des 5 derniers exercices**

Vous trouverez en annexe, le tableau prévu à l'article R 225-102 du Code de Commerce, faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

g - Délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article du code de commerce L.441-6-1 et D.441-4, vous trouverez en annexe la décomposition, à la clôture de l'exercice, des dettes fournisseurs:

E) Perspectives d'avenir et événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice 2018

a - Perspectives d'avenir

La conjoncture financière devrait au moins rester stable en 2019 par rapport à 2018. Dans nos domaines d'activité, les facilitéa d'emprunts risquent de générer une dégradation brutale de la conjoncture nationale du Bâtiment mais à un niveau bien incertain en ces temps de bouleversement de la conjoncture politique française.

b - Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucune opération sortant de la gestion courante de la société, n'a été réalisée depuis la clôture de l'exercice.

II. FILIALES ET PARTICIPATION – Voir I. A.

En fin d'exercice, CETOmnium a avancé à SEBAIL78 les sommes de 4.483.174€ à titre d'avance en compte courant incluant des intérêts au taux fiscalement déductible.

En fin d'exercice, CETOmnium a avancé à SEBAIL28 les sommes de 1.938.061€ à titre d'avance en compte courant incluant des intérêts au taux fiscalement déductible.

La participation dans CUM PARITALIE dégage un résultat exceptionnel à coté de certains règlements au titre d'anciennes créances.

III. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

a - Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-I – alinéa 3 du code de Commerce, nous vous indiquons en annexe au présent rapport, les mandats ainsi que toutes fonctions, salariées ou non, exercées au sein de la société, des sociétés du groupe et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères, de chaque mandataire social.

b - Situation des mandats des membres du Comité, Président et des Commissaire aux Comptes : ... il vous sera demandé de renouveler les mandats de vos commissaires aux comptes.

c - Conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce

Aucune nouvelle convention n'a été autorisée au cours de l'exercice.

d - Participation de salariés au capital social

Compte tenu de l'effectif et du caractère de holding de l'activité, aucune participation des salariés au capital n'a paru utile.
Après lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2018 et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, je vous remercie de la confiance que vous témoignerez en votant les résolutions qui vous sont proposées.

P.J tableaux concernant les filiales et la trésorerie

Le Président

GROUPE
CONSEIL
UNION

Audit et Conseil Union

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

GREFFE

C.E.T. OMNIUM

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

33, Avenue du Maine
75755 PARIS CEDEX 15

Société par Actions Simplifiée au capital de 623.322 Euros
RCS Paris B 572 232 445

GROUPE
CONSEIL
UNION

Audit et Conseil Union

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

C.E.T. OMNIUM SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

- **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société C.E.T. OMNIUM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant apparaître des capitaux propres de 23.814.763 Euros, y compris la perte de l'exercice s'élevant à -342.153 Euros.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

- **Fondement de l'opinion**

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

KRESTON

/ 17 bis rue Joseph de Maistre 75876 Paris Cedex 18
Tél : (33) 01 53 09 20 20 / Fax : (33) 01 53 09 20 29
www.groupe-conseil-union.fr/main@groupe-conseil-union.fr

/ Membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Paris.

SA au capital de 150 000 Euros - RCS Paris - Siret 341 012 656 00037 - NAF 6920Z - TVA Intracom. FR 29 341 012 656

- Indépendance

  Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

- **Justification des appréciations**

  En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

  Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

  Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

  Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

- **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

  Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

  Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

- **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 14 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT ET CONSEIL UNION

Jean-Luc GATINOIS
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

C.E.T. OMNIUM

N°2050 - 2019

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

		Brut ①		Amort. provisions ②	Net 31/12/2018 ③	Net 31/12/2017 ④
Capital souscrit non appelé I	AA					
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
Fonds commercial (1)	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN	351 959	AO	3 627	348 332	316 136
Constructions	AP	1 075 951	AQ	321 951	754 000	822 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	44 508	AU	43 565	943	2 112
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes (2)	AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT			
Autres participations (2)	CU	1 394 391	CV	417 299	977 092	989 136
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC			
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE			
Prêts (2)	BF	738 488	BG		738 488	710 839
Autres immobilisations financières (2)	BH	956	BI		956	956
TOTAL II	BJ	**3 606 253**	BK	**786 442**	**2 819 811**	2 841 179
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production : - de biens	BN		BO			
- de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)	BX	49 094	BY		49 094	51 083
Autres créances (3)	BZ	6 725 057	CA		6 725 057	5 306 194
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
V.M.P. (dont actions propres)	CD	11 280 854	CE	1 127 721	10 153 133	11 292 129
Disponibilités	CF	4 277 638	CG		4 277 638	6 100 125
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI			
TOTAL III	CJ	**22 332 643**	CK	**1 127 721**	**21 204 922**	22 749 531
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV	CW					
Primes de remboursement des obligations V	CM					
Ecarts de conversion actif VI	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	CO	**25 938 896**	JA	**1 914 163**	**24 024 733**	25 590 710

(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	60 000	(3) A plus d'1 an CR	6 421 236
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks			Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

			Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital social ou individuel (1) (dont versé)	623 322	DA	623 322	623 322
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	16 314 315	16 314 315
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence) EK		DC		
Réserve légale (3)		DD	29 162	29 162
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) BI		DF	2 023 755	2 023 755
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG	5 166 362	5 520 964
Report à nouveau		DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI	-342 153	-28 681
Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées		DK		
TOTAL I		DL	23 814 763	24 482 836
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL II		DO		
Provisions pour risques		DP		
Provisions pour charges		DQ	61 500	61 500
TOTAL III		DR	61 500	61 500
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	26	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI		DV	88 900	408 365
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	8 108	17 476
Dettes fiscales et sociales		DY	31 437	605 794
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	20 000	14 740
Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL IV		EC	148 470	1 046 375
Ecarts de conversion passif **V**		ED		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		EE	24 024 733	25 590 710

Renvois :			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF	2 023 755	2 023 755
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	59 570	1 046 375
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	26	

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

		France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/12/2017
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		
Production vendue : - services	FG	26 400	FH	11 000	FI	37 400	39 200
Chiffre d'affaires nets	FJ	26 400	FK	11 000	FL	37 400	39 200
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ	456 637	451 838
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**494 037**	491 038
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	103 892	101 442
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	72 628	77 222
Salaires et traitements					FY	96 572	95 472
Charges sociales (10)					FZ	36 085	45 859
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	49 169	49 351
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		61 500
Autres charges (12)					GE		4 800
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	358 345	435 647
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	**135 692**	**55 392**
Bénéfice attribué ou perte transférée III					GH	**274 761**	802 774
Perte supportée ou bénéfice transféré IV					GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	132 649	114 222
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	224 902	508 548
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		72 708
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	**357 551**	695 478
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	1 111 065	448 193
Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		69
Total des charges financières (VI)					GU	**1 111 065**	448 263
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	**-753 514**	**247 216**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	**-343 061**	**1 105 381**

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

		31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	908	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	908	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 034
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		1 034
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	908	-1 034
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		1 133 028
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 127 258	1 989 291
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 469 410	2 017 972
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	-342 153	-28 681

(1)		- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
(2)		- Produits de locations immobilières	HY				
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
(3)		- Crédit-bail mobilier	HP				
		- Crédit-bail immobilier	HQ				
(4)		- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				1 034
(5)		- Produits concernant les entreprises liées	IJ				
(6)		- Intérêts concernant les entreprises liées	IK				
(6 bis)	Dont :	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX				
(6 ter)		- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
(9)		- Transferts de charges	A1				
(10)		- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13)		- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	

(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ANNUL TA 2017			908

(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

C.E.T. OMNIUM

33, avenue du Maine - BP 27
75755 PARIS CEDEX 15

ANNEXE AU BILAN ARRETE AU 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 24.024.733 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 342.153 €.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les membres du Conseil de Direction, suivant procès-verbal de la réunion du 27/05/2019.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du Code de commerce.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
- Constructions : 20 ans
- Matériels & mobiliers de bureau : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Capital social

Il est composé de 4.074 actions de 153 €.

Faits caractéristiques

Par suite de la dégradation des cours de la Bourse à la fin de l'année 2018, il a été constitué une provision pour risque financier d'un montant de 1.111.065 € qui impacte fortement les résultats de l'exercice mais qui devrait faire l'objet de reprises lors des prochains exercices.

La société continue à investir dans ses filiales par son soutien financier.

Charges et produits exceptionnels

Non significatifs

Autres éléments significatifs

Notre société a bénéficié du résultat de Cum Paritalie pour un montant de 271.327 € en 2018.

L'essentiel de l'activité est désormais réalisé au travers des prestations fournies aux filiales.

Entreprises liées – dettes et créances rattachées

- Cum Paritalie :	271.327 €
- Sébail 28 :	1.938.061 €
- Sébail 78 :	4.483.174 €

Charges à payer

Provisions comptabilisées en 2018 pour un montant de	4.654 €

Produits à recevoir

Fermage Canivet :	1.985 €

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations			
					Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements	
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ			D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD			KE		KF	
Immobilisations corporelles								
Terrains		KG	339 763		KH		KI	
Constructions : - Sur sol propre	(dont composants) L9	KJ	175 317		KK		KL	
Constructions : - Sur sol d'autrui	(dont composants) M1	KM	700 000		KN		KO	
Constructions : - Inst. gales, agmt, amgt, constr	(dont composants) M2	KP	200 635		KQ		KR	
Inst. tech., matériel et outillages industriels	(dont composants) M3	KS			KT		KU	
Autres immos corporelles : - Inst. gales., agencements, aménagements divers		KV	36 545		KW		KX	
Autres immos corporelles : - Matériel de transport		KY			KZ		LA	
Autres immos corporelles : - Matériel bureau et informatique, mobilier		LB	7 963		LC		LD	
Autres immos corporelles : - Emballages récupérables et divers		LE			LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours		LH			LI		LJ	
Avances et acomptes		LK			LL		LM	
	TOTAL III	LN	1 460 222		LO		LP	
Immobilisations financières								
Participations évaluées par mise en équivalence		8G			8M		8T	
Autres participations		8H	1 406 435		8V		8W	
Autres titres immobilisés		IP			IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	711 795		IU		IV	
	TOTAL IV	LQ	2 118 230		LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	3 578 452		ØH		ØJ	

CADRE B - IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
			Virement		Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles									
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CO		DO		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV		LW		JX	
Immobilisations corporelles									
Terrains		IP	-12 196	LX		JY	351 959	LZ	
Constructions : - Sur sol propre		IQ		MA		MB	175 317	MC	
Constructions : - Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	700 000	MF	
Constructions : - Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IS		MG		MH	200 635	MI	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT		MJ		MK		ML	
Autres immos. corporelles : - Inst. gales, agencements, aménagements divers		IU		MM		MN	36 545	MO	
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
Autres immos. corporelles : - Matériel bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	7 963	MU	
Autres immos. corporelles : - Emballages récupérables et divers		IX		MV		MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY	-12 196	NG		NH	1 472 418	NI	
Immobilisations financières									
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØI		M7		ØW	
Autres participations		I0	12 044	ØX		ØY	1 394 391	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2	-27 649	2E		2F	739 444	2G	
	TOTAL IV	I3	-15 605	NJ		NK	2 133 835	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	-27 801	ØK		ØL	3 606 253	ØM	

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2018 — Néant ☐

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains			PI	23 627	PJ	-20 000	PK		PJ	3 627
Constructions :	- sur sol propre		PM	203 316	PN	28 000	PO		PQ	231 316
	- sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV	50 635	PW	40 000	PX		PY	90 635
Installations techniques, materiel et outillageindustriels			PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers		QD	36 545	QE		QF		QG	36 545
	- matériel de transport		QH		QI		QJ		QK	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	5 850	QM	1 169	QN		QO	7 019
	- emballages récuperables et divers		QP		QR		QS		QT	
		TOTAL III	QU	319 974	QV	49 169	QW		QX	369 142
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	0N	319 974	0P	49 169	0Q		0R	369 142

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Différentiel de durée et autres Colonne ①		Mode dégressif Colonne ②		Amortissement fiscal exceptionnel Colonnes ③		Différentiel de durée et autres Colonne ④		Mode dégressif Colonne ⑤		Amortissement fiscal exceptionnel Colonne ⑥			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	- inst gales, agenc. et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat et outillages		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	- inst gales, agenc et am des const	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	- mat de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	- mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	- emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général *non ventilé* (NP + NQ + NR)	NW		Total général *non ventilé* (NS + NT + NU)	NY		Total général *non ventilé* (NW - NY)	NZ	

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			79		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice ①		Augmentations : dotations ②		Diminutions : reprises ③		Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées									
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
Provisions pour investissement		3U		TD		TE		TF	
Provisions pour hausse des prix (à détailler)		3V		TG		TH		TI	
Amortissements dérogatoires (2)		3X		TM		TN		TO	
Provisions pour prêts d'installation		IJ		IK		IL		IM	
Autres provisions réglementées (à détailler)		3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%		D3		D4		D5		D6	
Provisions pour risques et charges									
Provisions pour :	- Litiges	4A		4B		4C		4D	
	- Garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	- Pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	- Amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	- Pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	- Pensions et obligations similaires	4X	61 500	4Y		4Z		5A	61 500
	- Impôts (à détailler)	5B		5C		5D		5E	
	- Renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K	
	- Gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)		5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z	**61 500**	TV		TW		TX	**61 500**
Provisions pour dépréciations									
Sur immobilisations :	- Incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	- Corporelles	6E		6F		6G		6H	
	- Titres mis en évidence	02		03		04		05	
	- Titres de participation	9U	417 299	9V		9W		9X	417 299
	- Autres immo. financières (à détailler)	06		07		08		09	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)		6X	16 656	6Y	1 111 065	6Z		7A	1 127 721
TOTAL III		7B	**433 955**	TY	**1 111 065**	TZ		UA	**1 545 021**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	**495 455**	UB	**1 111 065**	UC		UD	**1 606 521**
Dont dotations et reprises :	- D'exploitation			UE		UF			
	- Financières			UG	1 111 065	UH			
	- Exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence ; montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice	IO	

DÉTAILS - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2018

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début ex	Augmentation	Diminution	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Libellé	Montant début ex	Augmentation	Diminution	Montant fin ex

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début ex	Augmentation	Diminution	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début ex	Augmentation	Diminution	Montant fin ex

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Libellé	Montant début ex	Augmentation	Diminution	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Libellé	Montant début ex	Augmentation	Diminution	Montant fin ex
VMP	16 656	1 111 065		1 127 721

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
Prêts (1) (2)	UP	738 488	UR	60 000	US	678 488	
Autres immobilisations financières	UT	956	UV		UW	956	
Clients douteux ou litigieux	VA						
Autres créances clients	UX	49 094		49 094			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) CO	Z1						
Personnel et comptes rattachés	UY						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices	VM						
Etat et autres collectivités publiques : - Taxe sur la valeur ajoutée	VB	30 510		30 510			
Etat et autres collectivités publiques : - Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
Etat et autres collectivités publiques : - Divers	VP						
Groupe et associés (2)	VC	6 692 563		271 327		6 421 236	
Débiteurs divers	VR	1 985		1 985			
Charges constatées d'avance	VS						
TOTAL	VT	**7 513 595**	VU	**412 916**	VV	**7 100 680**	
Renvois :							
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD						
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an - 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	26	26		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	88 900		88 900	
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	8 108	8 108		
Personnel et comptes rattachés	8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	12 026	12 026		
Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices	8E				
Etat et autres collectivités publiques : - Taxe sur la valeur ajoutée	VW	17 155	17 155		
Etat et autres collectivités publiques : - Obligations cautionnées	VX				
Etat et autres collectivités publiques : - Autres impôts, taxes et ass.	VQ	2 256	2 256		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI				
Autres dettes	8K	20 000	20 000		
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	**148 470**	VZ **59 570**	**88 900**	
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)	VL	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				